

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRIME**

**À L’ACHAT D’UN VELO ELECTRIQUE OU KIT ADAPTABLE**

*Prime accordée sur base du*

*règlement communal du 17 décembre 2020*

1. **Renseignements relatifs au demandeur**

🞏 Madame 🞏 Monsieur

Nom : ………………………………………………………

Prénom : …………………………………………………..

Numéro d’identification au registre national ……………….. - …………. - …………

Date de naissance : ....... / ....... / ………..

Lieu de naissance : ……………………………..

Téléphone : …... / ……………….. Gsm : ………..………………..

Courriel (*facultatif*) : …………………………………………………………

Coordonnées du demandeur :

Rue : …………………………………………………………

N° : …….. Boîte : …… Code postal : ……… Localité : ….…………………….….

Numéro de compte IBAN : …………………..……………….. BIC : ……………….

1. **Renseignements relatifs à la demande**

Afin d’évaluer l’impact que pourra avoir cette prime sur la mobilité à Héron, pourriez-vous répondre à la question suivante (plusieurs réponses possibles) ?

Je vais utiliser mon vélo électrique :

🞏 Pour mes trajets domicile-travail

🞏 Pour faire mes courses

🞏 Pour accompagner mes enfants à l’école

🞏 Pour mes loisirs

🞏 Autre : ………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………….

Comment avez-vous eu connaissance de la prime ? …………………………………………………………………………………………….

1. **Documents à joindre à la demande**

\* La facture originale d’achat ou une copie de celle-ci.

\* Une copie de la preuve de paiement (copie de l'extrait de compte).

\* Une copie du dernier avertissement extrait de rôle reprenant l’ensemble des revenus du ménage (toutes les personnes reprises dans la composition du ménage).

\* Une copie de la carte d’identité.

**Attention : la demande doit être introduite dans les six mois de l’achat du VAE ou du kit adaptable**

Le responsable du traitement de la commune de Héron porte une attention particulière à la protection de votre vie privée et s’engage par conséquent à prendre les précautions raisonnables requises pour protéger vos données à caractère personnel récoltées contre la perte, le vol, la divulgation ou l’utilisation non autorisée. Vos données privées ne seront jamais conservées au-delà de la limite de temps légale.

Sauf limitations posées par la législation applicable, l’article 15 du Règlement général sur la protection des données appelé aussi « RGPD », vous accorde un droit de regarde concernant le traitement de vos données à caractère personnel.

Effectivement, sur base d’une simple demande écrite et circonstanciée, vous pouvez nous demander le détail, de rectifier, d’effacer et/ou de limiter en temps le traitement de vos données personnelles en notre possession par courrier daté et signé à l’attention du Responsable du Traitement de l’Administration Communale de Héron, Place Communale 1, 4218 Couthuin.

En cas de désaccord avec le traitement de vos données par notre administration, vous pouvez envoyer une réclamation directement au Délégué à la Protection des Données par courriel à l’adresse : dpd@dpd12.be

En vous soumettant ce formulaire, j’autorise l’Administration de la Commune de Héron à :

☐ utiliser mon adresse mail pour m’envoyer des informations relatives à ma demande de prime ;

☐ utiliser mon numéro de téléphone pour me contacter dans le cadre de ma demande de prime.

Fait le ………………………… à …………………………

signature

A renvoyer complété et signé à l’adresse suivante :

**ADMINISTRATION COMMUNALE**

**Service Mobilité**

**Place communale, 1**

**4218 COUTHUIN**